

VOTRE CLUB VEUT ORGANISER POUR LA PREMIERE FOIS UNE COURSE HORS STADE

OBJECTIFS :

1. Pourquoi organiser ?
2. Formalités à remplir
3. Types d'épreuves
4. Moyens nécessaires

MISE EN OEUVRE :

1. Permet de faire connaître le Club
recruter pour la section « running »
tirer quelques bénéfices financiers
2. formalités
 - Etablir un dossier pour la préfecture qui seule peut délivrer l'autorisation d'organiser
 - Faire inscrire l'épreuve au calendrier de la CDCHS (avant le 1^{er} octobre)
 - Obtenir des autorités communales les arrêtés interdisant la circulation et le stationnement
3. types d'épreuves
 - Epreuves sur distance homologuée (10 km, Semi-marathon, Marathon) pour permettre de rendre la course qualificative et classante en demandant un label FFA (mesurage à effectuer par un juge-arbitre de courses hors stade)
 - Autres épreuves route, montagne, nature ou trail.
4. moyens nécessaires
 - Faire un budget prévisionnel réaliste et fiable pour le moins équilibré
 - Faire demande
 - de subvention aux Collectivités
 - de partenariat auprès d'entreprises susceptibles de sponsoriser la course
 - Faire appel à des volontaires pour
 - Etre « signaleurs » (titulaire du permis de conduire)
 - Tenir les postes d'épongement et de ravitaillement
 - Escortes formés pour contrôle antidopage
 - Officiels courses hors stade

Prévoir une préparation s'étalant sur une année : programme, constitution du COL, budget prévisionnel.

La 1^{ère} édition servira de « test », les faiblesses constatées seront à supprimer et les points forts seront à reconduire pour l'année suivante.

REFERENCES :

Guide de l'organisateur FFA